

DIRECTION CENTRALE DU COMMISSARIAT DE LA MARINE NATIONALE : *sous-direction « administration-finances »* ; bureau « *administration des unités* ».

CIRCULAIRE N° 000-3717-2007/DEF/DCCM/ADM/UNITES modifiant la circulaire n° 200/DEF/DCCM/ADM/UNITES du 17 décembre 2003 (BOC, 2004, p. 208 ; BOEM 140) mettant en service le registre des actes d'administration.

Du 23 janvier 2007

NOR D E F B 0 7 5 0 0 8 6 C

Précédent Modificatif :

4 juillet 2005 (BOC, p. 4587).

Texte modifié :

Circulaire n° 200/DEF/DCCM/ADM/UNITES du 17 décembre 2003 (BOC, 2004, p. 208 ; BOEM 140).

Référence de publication : BOC N°14 du 19 juin 2007, texte 71.

La circulaire n° 200/DEF/DCCM/ADM/UNITES du 17 décembre 2003 est modifiée comme suit :

Dans l'imprimé :

Livre III « Alimentation », supprimer le tableau I-C « Composition de la commission d'ordinaire ».

Pour la ministre de la défense et par délégation :

*Le commissaire en chef de 1^{re} classe,
sous-directeur de la sous-direction administration-finances,*

Olivier MOITTIE.